

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le mercredi, 15 décembre 2021 à 20h.

Cette séance du conseil est sous la présidence de la mairesse. Rachel Dugas

Sont présents les conseillers(ères) :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
Vanaly Leblanc	conseiller poste #2
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Steven Olscamp	conseillère poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

Le directeur général et greffier-trésorier, Benoit Cabot, est présent.

254-12-2021

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Rachel Dugas, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte à 20h et souhaite la bienvenue à tous.

255-12-2021

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021 qui se lit comme suit :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution ayant pour objet sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022
4. Résolution ayant pour objet le plan triennal d'immobilisation et d'autres projets reliés au budget
5. Période de questions pour le public
6. Clôture de la séance
7. Levée de la séance

À la suite de cette lecture, il est proposé par la conseillère Vanaly Leblanc est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

256-12-2021

3. RÉOLUTION AYANT POUR OBJET SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Nouvelle a pris connaissance des prévisions des dépenses et les jugent essentielles au maintien des services municipaux ;

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

Que le conseil de la municipalité de Nouvelle adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2022, après la lecture faite.

A)	DÉPENSES
Administration générale	540 638 \$
Sécurité publique (SQ et service incendie)	239 939 \$
Transport et Voirie (Voirie municipale, travaux publics)	733 669 \$
Hygiène du milieu (Aqueduc et égout)	490 042 \$
Santé et bien-être (OMH et Habit'Âge)	11 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement (Internet)	242 700 \$
Loisirs et culture	374 192 \$
Frais financement	99 242 \$
Conciliation à des fins fiscales	607 534 \$
Excédant non affecté	(50 000) \$
Remboursement du fonds de roulement	24 799 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 313 755 \$

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les revenus suivants:

B)	REVENUS
Taxes sur la valeur foncière	1 562 314 \$
Taxes de service	552 955 \$
Paiements tenant lieu de taxes	120 498 \$
Redevances éoliennes	251 515 \$
Autres recettes de sources locales	135 630 \$
Transferts	690 843 \$
TOTAL DES RECETTES	3 313 755 \$

Le budget 2022 de la municipalité de Nouvelle est un budget équilibré.

257-12-2021

4. RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION ET D'AUTRES PROJET RELIÉS AU BUDGET

Il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le conseil de la municipalité de Nouvelle adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2022-2023-2024, tel que présenté.

Programme Triennal d'immobilisation			
Dépenses	2022	2023	2024
Sécurité Publique			
Appareils Respiratoires - activité d'investissement	\$ 150 000,00	\$ -	\$ -
Réseaux de distribution de l'eau			
Compteurs d'eaux	\$ -	\$ 25 000,00	\$ 25 000,00
Développement touristique			
Auberge Miguasha	\$ 295 000,00	\$115 000,00	\$115 000,00
Culture			
Projet Legs - Petite école	\$ 200 000,00	\$ -	\$ -
Total	\$ 645 000,00	\$140 000,00	\$140 000,00
Revenus	2022	2023	2024
Excédent non affecté - appareils respiratoires	\$ 150 000,00	\$ -	\$ -
Règlement d'emprunt - Auberge Miguasha	\$ 295 000,00	\$115 000,00	\$115 000,00
Règlement d'emprunt		\$ 25 000,00	\$ 25 000,00
Fonds de réserves	\$ 200 000,00	\$ -	\$ -
Total	\$ 645 000,00	\$140 000,00	\$140 000,00

258-12-2021

5. PÉRIODE DE QUESTION POUR LE PUBLIC

La mairesse et les conseillers(ères) répondent aux questions posées.

259-12-2021

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la mairesse Rachel Dugas déclare la séance close.

260-12-2021

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Geneviève Labillois propose la levée de la séance. Il est 20h20.

Rachel Dugas
Mairesse

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier